



## ÉDITO

L'État est un grand employeur de précaires. Dans l'éducation, certains personnels ont même des contrats précaires de droit privé, les CUI (Contrat unique d'insertion). L'expérience de Fedoua, AVS, racontée dans ce numéro, montre bien l'indifférence de l'administration face à la précarité. Heureusement pour elle, la lutte et la solidarité ont payé !

La précarité, non seulement l'État ne la combat pas mais il la développe ! Par exemple dans le supérieur avec les projets de fusion des facultés de Paris 3, 5, 7 et 13 où de nombreux personnels seront embauchés comme vacataires. Une autre conséquence de ce projet sera une augmentation de la sélection des étudiants.

Avec le LSUN (Livret scolaire unique numérique), outil de fichage et de contrôle social que l'Éducation nationale tente de mettre en place cette année, la sélection des élèves du primaire et du collège sera elle aussi aggravée. La totalité du parcours des élèves sera centralisé et n'appartendra plus seulement aux familles. Un quatre pages sur la lutte à mener contre le LSUN est joint à ce numéro.



## CELLES ET CEUX QUI LUTTENT VIVENT

### Stop répression

Contre la répression et les violences policières qui s'abattent tous les jours sur les manifestant•e•s, les syndicalistes, les migrant•e•s et leurs soutiens, les habitant•e•s des quartiers populaires, réunions tous les mardis à 18h à l'annexe de la Bourse du Travail (67 rue de Turbigo) M° Arts et métiers.

Contact : [stoprepression@riseup.net](mailto:stoprepression@riseup.net)

**RIS** La CNT Éducation Région Parisienne organise trois **Réunions d'Information Syndicale** :

- mardi 21 février 2017 : **Livret scolaire unique numérique et Nouveau projet d'évaluation des enseignant.e.s** ;
  - mardi 28 mars 2017 : **École, handicap et AVS** ;
  - mardi 31 avril 2017 : **Évaluation des enseignant.e.s**.
- de 16h à 19h au **33 rue des Vignoles 75020 Paris**,

Pour y participer, il suffit d'en informer son inspectrice/teur au plus tard la veille. Les RIS sont déductibles des animations pédagogiques.

## LA SOLIDARITÉ COLLECTIVE SAUVE LE CONTRAT D'UNE AVS

**N**ombre d'enseignant.es travaillent avec des auxiliaires de vie scolaire dans leur classe pour aider des élèves en situation de handicap. Mais peu connaissent la situation de précarité

dans laquelle elles/ils vivent.

L'écrasante majorité des AVS débute avec un contrat CUI de 2 ans, 24h par semaine, pour un salaire nettement inférieur au seuil de pauvreté, 680 € par mois, sans supplément familial.

Au terme de ces deux ans, seule une minorité est réembauchée, en CDD, presque aussi mal payée. L'administration entretient ainsi la précarité économique et sociale de ses agents, et détourne cyniquement les contrats d'insertion de leur finalité officielle,

sans offrir de réelle perspective aux agents en CUI, puisque les formations dont ils peuvent bénéficier sont en réalité non qualifiantes.

Après deux années d'exercice en contrat CUI, Fedoua, AVS dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, s'est vu refuser un contrat AESH par le rectorat. La perspective, pour elle, c'est alors de devoir vivre avec le RSA pour seule ressource. Ses démarches en vue d'obtenir le motif du refus restent sans réponse. Elle est donc réduite aux spéculations, et peut seulement tenter de faire valoir que certaines irrégularités de son dossier sont indé-

pendantes de sa volonté.

Dans son école, c'est la consternation. Elle suit des élèves et ainsi, brutalement, elle ne pourrait plus les aider ? L'équipe rencontre l'AVS qui parle de sa situation précaire : précarité financière, absence de véritable statut, à quoi s'ajoute sa situation de mère isolée de 3 enfants. L'ensemble de l'équipe enseignante et AVS décide alors de signer un texte qu'elle envoie au rectorat. La FCPE en fait de même, ainsi que la mère d'un de ses élèves.

La CNT contacte les autres syndicats pour faire front commun. De-

vant la pression, l'administration cède et accorde un nouvel entretien à l'AVS. Finalement, Fedoua obtient son contrat d'AESH. Cela signifie une modeste augmentation de salaire, et le passage en contrat de droit public, toujours en CDD...

C'est une victoire et un soulagement pour cette AVS mais il faut voir plus loin. La CNT revendique ainsi une augmentation des salaires, la titularisation sans condition de toutes les AVS en poste, et la mise en place d'une formation rémunérée, accessible dans les mêmes conditions que les actuels CUI.

## UNIVERSITÉS : LA FUSION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

**D**ébut 2016, la communauté universitaire à laquelle appartiennent Paris 3, 5, 7 et 13 perd un label nommé IDEX. Il représente une part du budget des facs, ainsi qu'un label de prestige. Pour le récupérer, la solution avancée par le gouvernement, c'est tout simplement fusion des facs. Celle-ci, présentée comme nécessaire et bénéfique, va surtout servir de prétexte pour créer une faculté de médecine énorme, en combinant P5 et P7, pour permettre de la positionner dans un classement international. Et cela au détriment des autres enseignements qui risquent de se retrouver dans l'ombre de ce secteur de médecine monstre.

Les présidences ont transmis très peu d'informations sur les implications concrètes sur la vie de la fac. Mais en nous penchant sur d'autres fusions de fac en France, on peut avoir un aperçu du futur qui nous est réservé. L'article du Monde diplomatique, paru le jeudi 1 septembre 2016 montre les

conséquences désastreuses qu'a eu la fusion à Aix-Marseille. Vacataires mal payés, dégradation des conditions de travail des personnels et lourdeurs administratives à cause de la multiplication des échelons de prise de décision, déficit de plusieurs millions d'euro, sélection des étudiant.es augmentée...

Pour défendre l'avenir de nos facs, les étudiant.es, les personnels et les profs se mobilisent et alertent le

reste de la communauté universitaire sur les aboutissants de ce projet. Une pétition a été lancée, un appel a été publié

(<http://avenirdenosuniversites.fr/>) et des manifestations se sont tenues. Le 16 décembre, pour minimiser et invisibiliser la contestation, la présidence de Paris 7 a convoqué le Conseil d'administration la veille des vacances. Or elle a omis d'indiquer son lieu (le rendez-vous a bien été envoyé aux élu.es la veille, mais ce n'était pas le même pour l'opposition et ceux en faveur du projet !). La tenue du CA a été empêchée par les étudiants sur place.

Malgré cela, la présidence persiste et a fait voter « la feuille de route » au rectorat de Paris le 3 janvier, en faisant fi des consultations des différents UFR qui ont voté à plus de 80 % contre la fusion.

Pour vous tenir au courant des suites de ce projet :  
<https://www.facebook.com/fusionP357/> -  
<https://twitter.com/FusionP357>



**CLASSES EN LUTTE**  
**Classes en lutte**  
Bulletin mensuel gratuit de la CNT éducation.  
Pour recevoir Classes en lutte gratuitement tous les mois par e-mail, écrivez à l'adresse : [classesenlutte@cnt-f.org](mailto:classesenlutte@cnt-f.org)

**Radio libertaria**  
Retrouvez-nous sur Radio libertaire 89.4  
Deuxième mardi du mois de 20h30 à 22h30  
Mardi 13 Décembre : L'émission sera consacrée au Livret scolaire unique numérique et à sa critique argumentée.

**Zéro de conduite**  
33 rue des Vignoles  
75020 Paris  
[www.cnt-f.org/fte](http://www.cnt-f.org/fte)  
mail : [educ.rp@cnt-f.org](mailto:educ.rp@cnt-f.org)  
06 08 80 78 86

